

Le Saint - Coran

<"xml encoding="UTF-8?">

Le Saint - Coran

1. Définition :

Littéralement le terme Coran signifie la lecture.

Chez les oussouliyounes : il s'agit des paroles d'Allah - Exalté soit-Il - révélées au Messager d'Allah - que la Paix et le Salut soient sur lui -, en langue arabe, il est inimitable et ceci jusqu'à la plus petite sourate. Il est transmis par génération successive (tawaatour). Sa lecture est une adoration, il commence par la sourate El Fatiha et se termine par la sourate Annas.

2. Les particularités du Coran :

Il apparaît de par la définition, que le Coran se distingue par les caractéristiques suivantes :

" Il est la parole d'Allah - Exalté soit-Il - dans sa forme et dans son sens : cela est prouvé par son inimitabilité car il a atteint un niveau d'éloquence en dehors des capacités humaines. Il est une obligation de le suivre et de se conformer à toutes ses injonctions. De ce fait, toute autre parole ne peut être qualifiée de Coran, même s'il s'agit de hadith divin ou prophétique. Car le sens du hadith provient d'Allah - Exalté soit-Il -, mais sa forme est du Prophète - que la Paix et le Salut soient sur lui -, si le hadith est rattaché à Allah - Exalté soit-Il - il s'agit alors d'un hadith divin. Le hadith n'est pas au niveau du Coran dans la législation, il ne peut être utilisé dans la prière, et sa psalmodie n'est pas une adoration comme l'est la psalmodie du Coran.

" L'intégralité du Coran est en arabe : il n'y a pas un mot de langue étrangère. L'exégèse du Coran ou sa traduction dans une autre langue ne sont pas du Coran. Et ceci quel que soit son niveau d'interprétation ou d'explication, car le Coran fut révélé par Allah - Exalté soit-Il - en langue arabe dans sa forme comme dans son sens.

" Le Coran fut transmis de génération en génération, par l'intermédiaire de groupe important et ceci en remontant jusqu'au Prophète - que la Paix et le Salut soient sur lui -. Il fut mémorisé dès sa première révélation et inscrit à la seconde même ou il fut révélé, et ceci à travers chaque génération. De part cette caractéristique propre au Coran, nous comprenons que ce qui ne fut pas transmis par une chaîne de transmission de haute fiabilité (tawaatour), comme les lectures singulières (chadha), ou bien les hadiths divins ne sont pas considérés comme étant

du Coran.

" Les lectures singulières ou suspicieuses : Il s'agit d'une forme de lecture qui fut rapportée de façon singulière, telle que celle de Oubayd ibn Ka'b - qu'Allah soit satisfait de lui - concernant le rattrapage du jeûne : " Fa 'idatoun min ayam oukhar moutatabi'at ". Ou bien celle rapporté par ibn Mas'oud - qu'Allah soit satisfait de lui - concernant le rachat du serment : " Fa man la yajib fasiyaamoun thalatahtou ayma moutatabi'at ", le rajout " moutatabi'at " dans les deux versets n'est pas d'une transmission de haute fiabilité (tawaatour), de ce fait ces lectures ne sont pas du Coran.

Les lectures suspicieuses n'ont pas d'autorité réglementaire, car elles ne font partie ni du Coran ni de la Sunna. Car rien ne fut rapporté les considérants de l'une de ces deux sources. D'autres voyaient quelles sont des preuves du fait quelles sont suspicieuses comme peut l'être la Sunna. Pour cela elles doivent être entendues du Prophète - que la Paix et le Salut soient sur lui - , car tout ce qui provient de lui est une preuve réglementaire.

3. L'autorité du Coran :

Le Coran fait preuve d'autorité légale, il est une obligation pour tout le monde de s'y rattacher ; car il s'agit des paroles d'Allah - Exalté soit-Il - dont la transmission est authentique, aucun doute ne pèse sur sa légitimité. Il ne contient aucune suspicion, la preuve de cela est son caractère inimitable.

4. L'inimitabilité du Coran (el i'jaz) :

Cette particularité signifie que nul est dans la capacité d'écrire un livre équivalent au Coran, ou ne serait ce que de la plus petite des sourates. La preuve de son inimitabilité ne peut être atteinte qu'à travers les trois conditions suivantes :

a. Invitation au défi.

b. Présence d'une volonté adverse pour relever le défi.

c. Absence d'obstacle permettant de le relever.

Ces trois conditions sont présentes dans le Coran, car le Prophète - que la Paix et le Salut

soient sur lui - par ordre d'Allah défia les polythéistes mecquois d'écrire l'équivalent du Coran. Le défi fut lancé en leur demandant de prouver leur suspicion sur la véracité du Coran. Rien ne les empêchait de le relever car ils excellaient dans l'éloquence de la langue arabe.

a. Invitation au défi :

: Le défi fut clairement lancé dans le Coran à travers différents versets, tel que

قُلْ فَأْتُوا بِكِتَابٍ مِّنْ عِندِ اللَّهِ هُوَ أَهْدَىٰ مِنْهُمَا أَتَّبِعُهُ إِن كُنْتُمْ صَادِقِينَ

Dis-leur : " Apportez donc un livre venant d'Allah qui soit meilleur guide que ces deux-là, et je " .le suivrai si vous êtes véridiques. " Sourate 28. Le Récit" El qasas " verset 49

قُلْ لَّيِّنِ اجْتَمَعَتِ الْإِنْسُ وَالْجِنُّ عَلَىٰ أَنْ يَأْتُوا بِمِثْلِ هَٰذَا الْقُرْآنِ لَا يَأْتُونَ بِمِثْلِهِ وَلَوْ كَانَ بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ ظَهِيرًا " Dis : " Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns des autres. " Sourate 17. Le Voyage Nocturne " El isra " verset 88.

Lorsqu'ils ne purent imiter le Coran dans son intégralité le défi alors porta sur dix sourates :

: Allah - Exalté soit-Il - dit

أَمْ يَقُولُونَ افْتَرَاهُ قُلْ فَأْتُوا بِعَشْرِ سُوْرٍ مِّثْلِهِ مُفْتَرِيَاتٍ وَادْعُوا مَنِ اسْتِطَعْتُمْ مِّنْ دُونِ اللَّهِ إِن كُنْتُمْ صَادِقِينَ

Ou bien ils disent : " Il l'a forgé (le Coran) ". Dis : " Apportez donc dix sourates semblables à " ceci, forgées par vous. Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah si vous êtes véridiques. " Sourate 11. " Hud " verset 13.

Face à leur incapacité encore une fois, le Coran les défia avec une sourate équivalente, Allah - : Exalté soit-Il -dit

وَإِنْ كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِّمَّا نَزَّلْنَا عَلَىٰ عَبْدِنَا فَأْتُوا بِسُوْرَةٍ مِّثْلِهِ وَادْعُوا شُهَدَاءَكُمْ مِّنْ دُونِ اللَّهِ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ

Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tachez donc de "

produire une sourate semblable et appelez vos témoins, que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. " Sourate 2. La Vache " el baqara " verset 23.

b. La volonté adverse de relever le défi :

Cette volonté est clairement énoncée dans l'histoire de la vie du Prophète - que la Paix et le Salut soient sur lui - après la révélation. Il informa les polythéistes qu'il était le Messenger d'Allah, venu avec une nouvelle religion rendant caduc leurs croyances païennes, basées sur l'imitation de leurs pères et ancêtres. Leur raison et leurs idoles furent tournées en dérision, il critiquait ouvertement leur adoration et tout cela en s'appuyant sur le livre d'Allah - Exalté soit-Il -. Ils étaient en besoin de répondre à ce défi afin d'essayer de réfuter les paroles d'Allah qu'il prêchait pour afin l'emporter sur lui.

c. L'absence d'obstacle empêche le défi :

Cette condition était présente de part les caractéristiques propres aux arabes et à leur situation. Le Coran fut révélé dans leur langue, leur style, le sens des mots employés leur sont coutumiers. Ils sont ceux qui se vantaient de leur rhétorique, de leur éloquence, de leur talent oratoire, et qui avaient une noble réputation dans la prose et la poésie. Leurs sermons ainsi que leurs poèmes démontraient la maturité de leur discernement, la rapidité de leur raisonnement, leur vision juste, ainsi que leur longue expérience de la vie. Ce défi lancé ne concerne pas une période déterminée, car le Coran ne fut pas révélé d'un seul trait mais par étapes successives sur 23 années. De cette façon ils pouvaient relever le défi plus aisément.

Par cela il fut démontré leur incapacité à imiter le Coran, et ceci pour l'éternité, même s'ils demandaient l'aide de qui ils souhaitaient parmi les hommes et les djinns. L'objectif ultime du Coran fut atteint à savoir prouver qu'il n'est pas humain mais qu'il provient d'Allah - Exalté soit-Il -.

5. Les différentes facettes de l'inimitabilité du Coran :

Les arabes ne purent relever les différentes facettes du défi coranique, qu'il soit littéraire, moral, ou bien spirituel. Ils arrêtaient alors leurs contestations.

Ils reconnurent de facto que la raison humaine n'a jamais atteint et n'atteindra jamais le niveau d'éloquence du Coran. A travers les générations l'homme pris conscience que les facettes de

l'inimitabilité du Coran sont nombreuses et indénombrable, car elles se perpétuent. Les découvertes scientifiques à travers le Coran se succèdent ce qui accrédite sa nature divine. Il est le miracle du Prophète - que la Paix et le Salut soient sur lui - démontrant la véracité de son message, et ceci à travers le temps et pour l'éternité.

6. Quelques exemples démontrant le caractère inimitable du Coran :

a. La concordance de ses expressions, de ses sens, ainsi que le caractère global de ses lois et de ses objectifs :

Le Coran est constitué de plus de 6000 versets (6226), concernant différents sujets : sur la foi, la législation, la moral, ou bien les histoires. Il y a aussi des allusions scientifiques faites au sujet de l'univers, de la société, ou de la morale. Nous y décelons aucune contradiction, aucune règle n'en contredit une autre, malgré qu'il fût révélé durant 23 années.

Nous ne distinguons aucune différence que ce soit dans le niveau d'éloquence, des expressions, ainsi que dans la rhétorique, Allah - Exalté soit-Il - dit

وَلَوْ كَانَ مِنْ عِنْدِ غَيْرِ اللَّهِ لَوَجَدُوا فِيهِ اخْتِلَافًا كَثِيرًا

S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes des contradictions. " " °

Sourate 4. Les Femmes " Annissa " verset 82.

Le style coranique est en parfaite adéquation avec les réalités du contexte. Concernant la législation les mots sont extrêmement précis, dans le domaine de la foi, ou de l'adoration, le style est touchant et fait vibrer les âmes.

b. Les concordances avec les découvertes scientifiques :

Le Coran est un livre de pieuse guidée, il est un guide dans l'adoration et la bonne morale. Il n'est pas parmi ses objectifs l'approbation de certaines vérités scientifiques, mais il aborde se sujet de façon succincte lorsqu'il parle, de la création des cieux et de la terre, de l'ornement des cieux par la beauté des étoiles, de la création de l'homme, des plantes, des animaux, et ceci afin de prouver l'existence d'Allah - Exalté soit-Il - et son unicité. Nous y décelons quelques

signes confirmant des règles universelles et des lois divines qui sont en concordances avec les
: réalités scientifiques anciennes et contemporaines, comme

وَأِنَّا لَنَحْنُ نُحْيِي وَنُمِيتُ وَنَحْنُ الْوَارِثُونَ

Et Nous envoyons les vents féconds ; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont
Nous vous abreuvons, et que vous n'êtes pas en mesure de conserver. " Sourate 15. " El Hijr "
verset 23.

: Ou bien

أَوَلَمْ يَرَ الَّذِينَ كَفَرُوا أَنَّ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ كَانَتَا رَتْقًا فَفَتَقْنَاهُمَا وَجَعَلْنَا مِنَ الْمَاءِ كُلَّ شَيْءٍ حَيٍّ أَفَلَا يُؤْمِنُونَ

Ceux qui ont mécru, n'ont ils pas vu que les cieus et la terre formaient une masse compacte ? "
Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante.

Ne croiront-ils donc pas ? " Sourate 21. Les Prophètes " El anbiya " verset 30.

: Ou bien

وَتَرَى الْجِبَالَ تَحْسَبُهَا جَامِدَةً وَهِيَ تَمُرُّ مَرَّ السَّحَابِ صُنْعَ اللَّهِ الَّذِي أَتَقَنَ كُلَّ شَيْءٍ إِنَّهُ خَبِيرٌ بِمَا تَفْعَلُونَ

Et tu verras les montagnes, tu les crois figées alors qu'elles passent comme les nuages. Telle "
est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que
vous faites ! " Sourate 27. Les Fourmis " Anamal " verset 88.

: Ce verset prouve que la terre tourne sur son orbite. Ou bien

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّا نَأْتِي الْأَرْضَ نَنْقُصُهَا مِنْ أَطْرَافِهَا

Ne croient-ils pas que Nous frappons la terre, et que Nous la réduisons de tous côtés ? "
Sourate 13. Le Tonnerre " Ar-Ra'd " verset 41. Ce verset exprime l'aplanissement de la terre en
: forme d'œuf dont l'arrondissement n'est pas complet. Ou bien

يُكَوِّرُ اللَّيْلَ عَلَى النَّهَارِ وَيُكَوِّرُ النَّهَارَ عَلَى اللَّيْلِ

Il enroule la nuit sur le jour, et enroule le jour sur la nuit. " "

Sourate 39. Les Groupes " Az-Zoumar " verset 5.

Ce verset exprime la nature arrondit de la terre, car " el takwir " (l'arrondissement) signifie : l'emballage d'un corps de nature arrondit. Ou bien

مَرَجَ الْبَحْرَيْنِ يَلْتَقِيَانِ (19) بَيْنَهُمَا بَرْزَخٌ لَا يَبْغِيَانِ (20)

Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer, il n'y a entre elles une barrière " qu'elles ne dépassent pas. " Sourate 55. Le Très Miséricordieux " Ar Rahman " verset 19 - 20.

Ce verset prouve la co-existence de deux mers l'une d'eau salée et l'autre d'eau douce qui ne : se mélange pas. Ou bien

وَلَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ مِنْ سُلَالَةٍ مِّن طِينٍ (12) ثُمَّ جَعَلْنَاهُ نُطْفَةً فِي قَرَارٍ مَّكِينٍ (13) ثُمَّ خَلَقْنَا النُّطْفَةَ عَلَقَةً فَخَلَقْنَا الْعَلَقَةَ مُضْغَةً فَخَلَقْنَا الْمُضْغَةَ عِظَامًا فَكَسَوْنَا الْعِظَامَ لَحْمًا ثُمَّ أَنشَأْنَاهُ خَلْقًا آخَرَ فَتَبَارَكَ اللَّهُ أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ (14)

Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile. Puis Nous en fîmes une goutte de " sperme dans un reposoir solide. Ensuite, nous avons créé un embryon, Nous avons créé des os, et nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs. " Sourate 23. Les Croyants " El mou'minoune " verset 12 - 13 - 14.

Ce verset détermine les étapes de la création de l'homme qui concorde parfaitement avec les recherches scientifiques à ce sujet